

## Journées internationales de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 Juin 2020

Cette année, l'Observatoire des ambrosies, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le Ministère des solidarités et de la santé, organise **une série de webinaires chaque jour ouvré de 11h30 à 12h00 du 15 au 30 juin**. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique interviendra le mercredi 24 juin à 11h30 pour présenter le réseau de capteurs de pollens en France !

Retrouvez ici le programme : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme\\_jda2020.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_jda2020.pdf)

Le lien unique de connexion est le suivant :

[https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/ambrosie\\_juin2020/](https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/ambrosie_juin2020/)

Webinaires ouverts à tous : pas besoin de login ou mot de passe pour vous connecter pour ces sessions gratuites. Possibilité d'intervenir par tchat pendant la visio-conférence. **Venez nombreux pour participer à ces webinaires !**



**Prévision de l'arrivée des pollens d'ambrosie** : Grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision, le RNSA informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. **A ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle de prévision du RNSA donne la date du 08 août** pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen d'ambrosie à feuilles d'armoise devrait être suffisante pour provoquer sur la région lyonnaise un risque d'allergie chez les personnes les plus sensibles. Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment). Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard.

**Plateforme Signalement-Ambrosie** : L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en 2014 !

**Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) :**

- Par téléphone 0 972 376 888
- Par mail [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)
- Sur un site internet [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)
- Sur une application Smartphone « Signalement-Ambrosie »

Les signalements effectués sont transmis « en direct » à la commune ou au référent ambrosie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambrosie.

Contacts presse : Réseau National de Surveillance Aérobiologique, Le Plat du Pin, 69690 Brussieu ; ☎ 04 74 26 08 68 ; ✉ [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ; 🌐 <http://www.pollens.fr>



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

Sur [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR), par téléphone au 0 972 376 888  
ou par mail [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr). Application disponible sur Google Play et l'App Store